



HAL
open science

DE LA NUMERISATION VERS L'UBERISATION' DE L'UNIVERSITE :

Oleg Curbatov

► **To cite this version:**

Oleg Curbatov. DE LA NUMERISATION VERS L'UBERISATION' DE L'UNIVERSITE :. 2017.
hal-01445497

HAL Id: hal-01445497

<https://hal.science/hal-01445497v1>

Submitted on 24 Jan 2017

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NoDerivatives 4.0 International License



Centre d'Economie de l'Université Paris Nord

UMR CNRS 7234

99, Avenue Jean-Baptiste Clément, 93430
VILLETANEUSE, FRANCE

Intervention au GAIDAR FORUM

ACADEMIE PRESIDENTIELLE DE L'ECONOMIE NATIONALE ET DE LA
GOUVERNANCE PUBLIQUE DE LA RUSSIE

Moscou, Fédération de la Russie, les 12-14 janvier 2017

DE LA NUMERISATION VERS L'UBERISATION' DE L'UNIVERSITE :

quel scénario prospectif pour une coopération digitale/ numérique Université-Entreprise-Société ?

Oleg Curbatov

Docteur en Sciences de Gestion Habilité à Diriger des Recherches

Maître de Conférences HDR à l'Université Paris 13

avec le concours

de l'Association Internationale des Professeurs et Maîtres de Conférences des Universités (en relation avec l'Unesco),

de l'Association « Puissance des Connaissances », Courbevoie, France

du Centre de Ressources Russie-France de RANÉPA



CAMPUS 
CONDORCET
Paris-Aubervilliers

Le triple rôle des universités en tant qu'établissements d'éducation du plus haut niveau, de recherche avancée et d'innovation de pointe, place, comme processus de création des connaissances et moteurs de cette ambition, les universités en lien avec les Entreprises et la Société de la Connaissance. Cela s'est traduit dans les politiques menées par les gouvernements de différents pays : aussi il est intéressant que les universités/écoles de la Russie puissent évoluer leur « e-formation numérique » afin d'exprimer tout leur potentiel à l'international en Europe et dans le Monde.

Nous représentons à l'édition 2017 de GAIDAR FORUM la France qui a adopté les dispositifs concernant l'apprentissage depuis longtemps: il s'agit ainsi de la Loi 2004 relative à la formation professionnelle « ...mesures pour la formation professionnelle – droit individuel à la formation pour les salariés, recours à l'apprentissage, contrats de professionnalisation, financement des actions des formations ». Ces dispositifs à l'exemple français ouvrent la possibilité de coopérations entre le secteur public et les entreprises, notamment à travers les perspectives par les voies de e-formation. Suite à l'étude de divers projets que nous avons menés à l'Université Paris 13 au laboratoire Centre d'Economie Paris Nord (CEPN) et avec l'Association Internationale des Professeurs et Maîtres de Conférences des Universités (Railean, Gay et Curbatov, 2012, IAUPL), nous nous interrogeons sur la problématique de la section du Forum: *quel sera le rôle des universités et des universitaires pour des programmes de e-formations numériques et pour quels scénarios prospectifs de l'Université (publique ou privée) - l'Ecole Supérieure de Business – Entreprise sont-ils viables ? A l'égard du scénario projectif de la « numérisation » de l'enseignement supérieur vers celui d'« ubérisation » ... quelle sera la réponse systémique de leadership pour la Société de la Connaissance ?*

Pour répondre à cette question, nous observons le décret français n° 2009- 460 « dispositions statutaires et statut particulier des enseignants-chercheurs » : les enseignants-chercheurs élaborent en toute liberté des connaissances par/pour eux-mêmes de façon constante et la transmission des connaissances par les activités d'enseignement supérieur et éducation ; recherche scientifique et innovation ; encadrement, tutorat et insertion professionnelle ; direction d'établissement et coopération avec les entreprises. Néanmoins, à la perspective ces fonctions peuvent engendrer une question suivante : *quelles sont activités des enseignants-chercheurs qui s'appliqueront avec un succès pour les formations numériques en lien avec les Entreprises et la Société et aussi pour liberté et souveraineté nationale ?*

C'est la vision de « liberté universitaire » : celle du statut libre de l'enseignant-chercheur (à la fois créateur et transmetteur, qui forme et se forme à la fois grâce à la recherche), créateur de connaissances en réseau numérique, qui donne la réponse de leadership à cette question vis-à-vis de divers scénarios sur l'avenir de l'enseignement supérieur. Nous étudierons les quatre scénarios sur l'avenir de l'enseignement supérieur, proposés par l'OCDE à l'horizon 2030 qui sont :

1. « Un réseau ouvert »
2. « Le service des collectivités locales »
3. « Nouvelle responsabilité publique »
4. « L'enseignement supérieur, Inc »

Ces scénarios représentent en partie, notamment : des descriptions cohérentes qui reflètent différentes perspectives à l'avenir de 2030 ; des scénarios d'OCDE de coopération entre le secteur privé et l'université / société en mutation avec un 5^{ème} scénario émergent d'uberisation de l'université, ce sont des outils de réflexion que nous mènerons dans cette communication sur l'avenir que les Universités / Ecoles de Commerce Business doivent prendre en considération.

Scénario 1 (OCDE) – Université est un réseau ouvert

Dans ce scénario, l'internationalisation de l'enseignement supérieur est très marquée, ce qui implique une mise en réseau étroite des établissements, des enseignants, des étudiants et d'autres acteurs comme les entreprises. Ce modèle privilégie davantage la collaboration que la concurrence.

Grâce à la multiplication des réseaux entre les établissements et à l'harmonisation progressive des systèmes, les étudiants peuvent choisir leurs cours parmi ceux proposés par le réseau mondial d'enseignement postsecondaire, et composer eux-mêmes leurs programmes d'études et diplômes. Dans certaines limites, qui sont fixées par le corps enseignant dans des conventions internationales, les étudiants jouissent d'une grande autonomie. Ils étudient souvent à l'étranger et suivent des formations dispensées exclusivement en ligne auxquelles il est possible de participer n'importe où dans le monde. Les nouvelles technologies ont fait évoluer les méthodes pédagogiques, en particulier en pré-licence : des cours normalisés sont souvent proposés en ligne, l'organisation du temps d'enseignement est différente, avec plus de petits séminaires et de discussions interactives, et l'on consacre davantage de temps au travail personnel des étudiants sur leurs projets.

La recherche internationale concertée a été renforcée par la densification des réseaux d'établissements, stimulée par l'accès libre et gratuit au savoir. Il existe encore une nette hiérarchie entre établissements d'enseignement supérieur : certains établissements ou départements de recherche attirent davantage de financements, offrent de meilleures conditions de travail et jouissent d'un plus grand prestige. Et les établissements ont toujours tendance à nouer des partenariats et créer des réseaux avant tout avec des établissements de rang comparable.

Cependant, la mise en réseaux grâce à la technologie permet aux établissements dont les activités ne sont pas centrées sur la recherche (notamment ceux des pays en développement) de tirer profit des progrès récents des connaissances. Les enseignants et les étudiants des établissements d'enseignement supérieur moins nantis peuvent accéder à distance à des travaux et des outils de recherche disponibles uniquement dans les établissements prospères.

Les données issues de la recherche sont diffusées sur l'internet en temps réel ; de nouveaux ensembles de données peuvent être réutilisés par les professeurs et les étudiants pour mener de nouvelles recherches ; des outils de simulation, de calcul et de visualisation sont accessibles à tous. Source : OCDE

En résumé, le scénario « Un réseau ouvert » prévoit :

- l'internationalisation de l'enseignement supérieur qui implique une mise en réseau des universités, des enseignants, des étudiants et des entreprises : comme nous le montre l'exemple de **l'Université russo-française**, présentée par Russian Presidential Academy of National Economy and Public Administration (RANEPA), Institut of Public Administration and Management (à la Conférence « *L'internationalisation de l'enseignement et de la recherche : le rôle et le potentiel de la langue russe* », qui s'est déroulée à Paris en novembre 2016 ;
- l'enseignement professionnel est en réseau avec les établissements de l'enseignement supérieur général ;
- la recherche internationale est renforcée par des réseaux denses et accessibles librement à tous (enseignants, étudiants, entreprises...).

Pour ce scénario « Un réseau ouvert », quel est le rôle de l'université et des universitaires pour les e-formations nos réponses sont les suivantes :

- la coordination s'effectue parmi les acteurs en réseau : universités, entreprises et étudiants, exemple en France : COMMUE et certaines IDEX ; le rôle des universités et des universitaires est maintenu libre et indépendant, les universitaires contribuent à base de programmes communs à la conception et à la diffusion des connaissances essentiellement en formations généralistes en couplage avec Licence-Bachelor, Master.
- Les technologies numériques aident et renforcent l'apprentissage professionnel entre les acteurs d'un réseau, notamment avec les apprentis-employés des grands groupes industriels mondiaux ou nationaux.
- L'apprentissage numérique des étudiants en formation initiale s'articule autour des projets créatifs accompagnés de formations en ligne et de cours présentiels.

Scénario 2 (OCDE) - Université au service des collectivités locales

Dans ce scénario, les établissements d'enseignement supérieur se concentrent (ou se recentrent) sur leurs missions nationales et locales. Ils font corps avec leurs communautés locales et régionales et consacrent leurs activités d'enseignement et de recherche à la satisfaction des besoins de l'économie et des collectivités locales. Comme c'est le cas actuellement, l'enseignement supérieur est financé et administré principalement par les pouvoirs publics. Les universitaires sont considérés comme des professionnels de confiance et ils maîtrisent les processus d'enseignement et de recherche.

Un petit nombre d'établissements d'enseignement supérieur et de départements de recherche « d'élite » sont associés à des réseaux internationaux (bien qu'il y ait désormais quelques obstacles à l'internationalisation) et se maintiennent en haut des palmarès nationaux. L'établissement d'enseignement supérieur ordinaire oriente cependant ses activités d'enseignement et de recherche en fonction des besoins de la collectivité locale et de la région.

Les ambitions au niveau international et dans le domaine de la recherche étant réduites, la question du financement est moins problématique. Les autorités et les entreprises locales sont très soucieuses de soutenir les établissements locaux ; les loisirs éducatifs génèrent aussi quelques recettes. Les universités et les établissements polytechniques sont plus ou moins sur un pied d'égalité car les universités jouent un rôle moins important qu'auparavant dans le domaine de la recherche. Les deux types d'établissements répondent aux besoins de la collectivité dans laquelle ils sont implantés en collaborant plus étroitement avec les entreprises locales pour définir la formation initiale et permanente qui convient. Ils proposent aussi davantage d'activités de loisir éducatif destinées aux personnes âgées. Dans les régions où la population vieillit et diminue, les établissements d'enseignement supérieur n'ont pas disparu comme on l'avait prédit.

Le champ de la recherche universitaire s'est quelque peu réduit (alors que la recherche a regagné du terrain dans le secteur public). Les travaux de recherche dans les domaines « stratégiques » comme la physique ou l'ingénierie ont été réannexés par le secteur public, et la recherche internationale concertée se poursuit avec un nombre plus restreint de pays « amis ». La recherche universitaire porte principalement sur la littérature et les sciences sociales, deux domaines valorisés parce qu'ils préservent la culture nationale. Les universitaires mènent toujours des travaux de recherche mais leur principal objectif est l'enseignement, la recherche étant une activité annexe bienvenue. Source : OCDE

En résumé, pour ce scénario, le rôle des universités et des universitaires pour les relations 'Entreprise-Société' :

- les universités se concentrent sur leurs missions locales et consacrent leurs activités à la satisfaction des besoins des entreprises de proximité (PME) et collectivités locales (Villes)
- les universités sont davantage tournées vers l'enseignement que vers la recherche et définissent les priorités de l'enseignement initial et la e-formation qui convient;
- les universitaires sont des professionnels de confiance et compétents qui orientent leurs activités vers les entreprises et les populations locales; la e-formation est tournée vers les PMI/PME.

Scénario 3 (OCDE) - Université est nouvelle responsabilité publique

Dans ce scénario, l'enseignement supérieur est financé principalement sur fonds publics, comme c'est le cas actuellement, mais on met davantage l'accent sur l'utilisation des outils de la « nouvelle gestion publique », notamment les forces du marché et les incitations financières.

Les établissements d'enseignement supérieur sont autonomes (ou privés sur le plan juridique). Ils sont toujours tributaires de l'Etat qui leur assure une part substantielle de leur budget. Les établissements ont cependant profité du développement des marchés de l'éducation à l'étranger, de la libéralisation des frais de scolarité, des brevets déposés sur leurs recherches universitaires et de leurs liens financiers croissants avec l'industrie pour diversifier leurs sources de financement.

Les frontières entre établissements d'enseignement supérieur publics et privés sont plus floues, l'essentiel des ressources des universités étant d'origine privée puisque celles-ci proviennent des frais de scolarité, et des concours versés par les entreprises et les fondations privées. Les étudiants et leurs familles assument une part substantielle du coût de leurs études, la totalité ou une partie des études pouvant être financées à l'aide de prêts accordés sur la base des revenus. Les établissements sont davantage tenus de rendre des comptes aussi bien à l'Etat qu'aux autres bailleurs de fonds. Ils sont également plus attentifs aux demandes des étudiants de tous âges dont les besoins d'apprentissage sont très variés. Bien que leur notoriété dans le domaine de la recherche universitaire reste le principal avantage compétitif des établissements pour attirer les meilleurs étudiants et fixer le niveau des frais de scolarité, d'autres facteurs comme la qualité de l'enseignement et les chances de trouver un emploi sont de plus en plus pris en compte par les étudiants et leurs familles. La répartition des tâches entre les établissements (ou au sein de ces derniers) est plus marquée, la plupart se spécialisant dans différentes missions d'enseignement et de recherche - différenciation qui n'empêche pas nécessairement la totalité d'entre eux de continuer à mener des activités tant de recherche que d'enseignement. La plupart des établissements d'enseignement supérieur continuent de consacrer une partie de leurs

fonds propres au financement de certaines activités de recherche en interne. Mais l'essentiel des fonds publics alloués à la recherche universitaire provient généralement de sources externes, qui financent des projets de recherche spécifiques et sont alloués aux termes de processus de comparaison critique par les pairs. Il en résulte plus de concurrence au niveau national entre un nombre plus restreint d'établissements d'enseignement supérieur pour obtenir des financements pour la recherche. Seule une petite partie des fonds destinés à la recherche sort des frontières nationales, sauf dans l'Union européenne où le Conseil européen de la recherche récemment créé finance une part croissante des recherches universitaires en Europe. Source : OCDE

Les commentaires que nous pourrions apporter à ce scénario pour la e-formation sont les suivants :

- le fonctionnement au niveau local favorise l'employabilité des étudiants (entreprises, clusters) ; il, néanmoins, néglige les connaissances au niveau mondial et crée un risque de non-généralisation des connaissances et de rupture des formations à l'international ;
- le rôle est inégal en fonction de l'implantation régionale des entreprises et de la richesse des Régions/Oblast'/Fédéral pour la conception et les dispensions de l'e-formation ;
- le statut des enseignants-chercheurs est reconnu au niveau local (en particulier, uniquement par leur université) et risque d'être enfermé sur le champ de création de connaissances pour des projets plus ambitieux aux niveaux nationaux et mondiaux ;
- l'université est financée principalement sur fonds publics et régionaux, mais privilégie davantage les forces du marché et les incitations financières des entreprises ou des clusters. C'est à leur responsabilité de se lancer ou non dans la e-formation en fonction des fonds qui y seront consacrés ;
- les universités sont autonomes, les frontières entre les établissements publics et privés sont plus floues, soumises aux règles de fonctionnement concurrentiel, voire si l'e-formation apporte un avantage concurrentiel.

Quel est le rôle de l'université et des universitaires pour l'e-formation numérique ?

- le rôle de l'université est fonction du projet de recherche financièrement fiable pour les établissements qui adoptent une démarche commerciale dans une e-formation ;
- les capacités de recherche et le rôle des universitaires sont placés dans un petit nombre d'établissements dits « d'excellence » sous gouvernance d'Etat (ex : IDEX, TOP 15/100, etc.) qui développent leurs propres outils numériques « hauts de gamme » ;
- les e-formations numériques sont « spécialisées » en fonction de priorités données par les 'gouverneurs' des universités et par des prérequis financiers. Le e-formation professionnelle à la demande des entreprises, des clusters en fonction du statut/classement de l'université (universités régionale, locale, école spécialisée en commerce et en technologie, informatique, ...) sont consacrés aux projets créatifs ou à la demande des apprentis-employés.
- le statut d'enseignant-chercheur libre en création de connaissances est menacé au niveau national, international, ce qui freine le développement des outils numériques par certains établissements et la qualité de e-formations généralistes (non-spécialistes).

Scénario 4 (OCDE) - Université est « L'enseignement supérieur Inc. »

Dans ce scénario, les établissements d'enseignement supérieur sont en concurrence sur la scène internationale pour fournir des services éducatifs et des services de recherche sur une base commerciale.

La recherche et l'enseignement sont de plus en plus déconnectés l'un de l'autre, comme ils l'ont toujours été dans l'Accord général sur le commerce des services (AGCS). Les établissements d'enseignement supérieur concentrent leurs efforts sur la mission qu'ils considèrent essentielle – soit l'enseignement, soit la recherche. Les universités de recherche ne dispensent donc pratiquement aucun enseignement (voire pas du tout), alors que la plupart des établissements de formation professionnelle et de formation générale se consacrent presque exclusivement à l'enseignement. La plupart des segments du marché sont désormais mus par 'la demande', appliquant des méthodes de style commercial (prise en compte des besoins des clients, attention portée à l'efficacité de la gestion et de l'administration de l'établissement, etc.), tandis que les établissements les plus prestigieux conservent une politique davantage centrée sur l'offre et sont gérés de manière collégiale. Les gouvernements encouragent toujours et financent la recherche et l'enseignement dans des domaines ayant un faible attrait commercial, comme l'archéologie. Mais, les principes du libre-échange étant respectés, ces aides ne devraient pas fausser les échanges dans le domaine de la recherche et de l'enseignement à visée commerciale. L'enseignement professionnel représente une part importante du marché mondial de l'éducation. La concurrence est féroce entre les étudiants. De nombreuses universités ouvrent de nouveaux établissements ou des antennes à l'étranger, en « franchisant » leurs programmes d'enseignement, etc. Les établissements pris individuellement, voire des systèmes d'enseignement supérieur tout entiers se spécialisent en s'appuyant sur leur avantage comparatif. Une division internationale apparaît, certains pays s'assurant une bonne réputation pour la grande qualité de leur enseignement en pré-licence, tandis que d'autres sont compétitifs dans la formation des étudiants en post-licence (MBA) et à la recherche. Les anciens « pays émergents » acquièrent progressivement des avantages comparatifs dans des domaines de recherche sélectionnés/spécifiques (par exemple, la technologie en Inde, l'agronomie en Chine, etc.) et l'externalisation de la recherche est devenue une pratique courante. L'Inde et Singapour sont de gros exportateurs de services éducatifs dans le monde en développement. Sur le segment de marché de la recherche, les pays se livrent une concurrence féroce pour faire venir les « superstars » de la recherche universitaire. Les projets de recherche fondamentale sont toujours financés par les gouvernements, mais après un appel d'offres auquel tous les centres de recherche à travers le monde peuvent soumissionner – ce qu'ils font de plus en plus. La concentration du secteur de la recherche est rapide. Les palmarès internationaux jouent un rôle important en informant les étudiants de la qualité relative des différents enseignements proposés. Enfin, l'anglais est devenu la langue de la recherche et des études de post-licence, tandis que les langues locales sont toujours utilisées dans l'enseignement professionnel et de pré-licence. La plupart des établissements et des programmes d'enseignement supérieur transfrontières fonctionnent presque exclusivement avec du personnel local recruté dans le pays d'accueil. Source : OCDE

L'enseignement professionnel représente une part importante du marché mondial de l'éducation conformément au statut particulier des universités avec les entreprises et les étudiants ;

- la recherche pourra être déconnectée de la mission d'enseignement avec les avantages comparatifs d'un pays à l'autre, l'externalisation de la recherche sera possible.
- le rôle des enseignants-chercheurs est séparé de leur mission de créateur de connaissances quels que soient le niveau du pays et la relation avec les entreprises et les étudiants ;
mais que deviendront les e-formations qui ne sont pas viables commercialement ?

Pour cette posture du scénario, l'avenir de l'e-formation à ce type d'Etablissement – Ecoles : les universités sont les « entreprises » en concurrence sur la scène mondiale pour fournir des services éducatifs en e-formation (ex : e-MBA ou Université Free 42 en France www.42.fr ouvert 24/24 et, avec une antenne à Silicon Valley) aux professionnels autonomes et confirmés ou passionnés sur une base commerciale suivie par des sessions 'présentielles' dans leurs filiales à l'étranger ou dans les établissements de formation partenaires ou ceux « sous-traitants » ; - les e-formations sont tournées vers les employés de haut niveau qui sont en voie de progression de leur carrière au sein des entreprises. Les e-formations sont davantage orientées vers le projet personnel pour certains secteurs d'activités. Des pays émergents comme la Malaisie, la Nouvelle-Zélande et Singapour ont transformé ou essaient de transformer leur secteur de l'enseignement supérieur en une industrie d'exportation. L'enseignement supérieur Inc. représente aujourd'hui un enjeu économique pour la Russie (exemple : établissements de recherche et éducatifs de Gazprom) avec son potentiel spécialisé en traitement de pétrole, mathématiques, commerce, technologique, prévention des risques, etc.

Vers une 'Université uberisée'... un scénario proche à venir ?

A ces quatre scénarios plutôt « classiques » proposés par l'OCDE, nous rajoutons un scénario assez récent, celui que nous appellerons « **Uber Université** » à la proposition à l'exemple d'Uber géré par les plateformes numériques. Les plateformes sont des moyens numériques permettant d'obtenir des gains de productivité en exploitant les actifs sous-utilisés et en générant par l'agrégation des informations un apprentissage exponentiel des comportements et des habitudes. Les plateformes sont les fruits de l'économie collaborative : Uber, Airbnb, Blablacar avec des ressources mobilisées de leurs utilisateurs (voitures, chambres et appartements, services de livraison) ou, encore ... le temps (babysitting), l'affection et l'émotion (Meetic)... On note que la connaissance est une ressource du consommateur qui est souvent sous-utilisée, à cause de son développement assez progressive dans l'économie collaborative (Bénavent, 2016). L'individu actuel met en disposition ses connaissances et ses compétences au profit des entreprises ou des plateformes d'entreprises créatives (ex : eYeka, plateforme de Crowdsourcing qui remplacerait la R&D des entreprises), une approche que nous avons appelée pour les pratiques de consommation entre 2003-2015 « *Knowledge Marketing* » (Curbatov, 2015). Cette connaissance d'utilisateur pourra être utilisée comme une ressource sous-utilisée pour l'apprentissage des individus. On notera pour le scénario de l'Université 'uberisée' que les individus ne souhaitent pas forcément coopérer, mais que c'est la plateforme numérique via son algorithme qui coopère pour eux. Ceci est une 'perspective proche' (www.kokoroe.fr/ ou l'antenne de l'Université Free42 à Silicon Valey) pour les futurs étudiants ou les employés des entreprises: en réduisant des coûts d'apprentissage et des formations, les utilisateurs se mettent en relation et en collaboration en mettant à disposition de tous leurs connaissances 'à la demande', sur l'espace numérique ou physique et en dégageant un apprentissage géré par les plateformes numériques SANS coordination d'institutions d'enseignement public ou privé, entreprises et surtout SANS professeurs qualifiés. C'est l'économie de partage qui prendra différentes formes de formation et d'apprentissage selon la **création** des ressources immatérielles comme « nouvelles connaissance d'utilisateur » et qui permettra de délivrer un service d'apprentissage, voire une qualification à un métier. Il suffirait à l'étudiant/apprenti de faire sa requête de formation, l'algorithme identifiera en fonction du profil de l'utilisateur nomade (grâce à un Big-Data de connaissances, biologiques, etc... avec le modèle de la recherche scientifique qui sera également uberisée (Bauer, Bretto, Gay, 2017), à savoir : qui possède des connaissances à co-ré-apprendre, où se trouve cette personne ou ce groupe de personnes et quand sont-ils disponibles et à quel endroit (physique ou numérique). Le rôle de l'université 'uberisée' consistera à agréger diverses informations sur les apprentissages des individus, à automatiser en rapprochant des agendas des co-apprenants et, c'est la plateforme qui définira le 'prix' la formation. Le principe essentiel d'un tel fonctionnement ne consiste pas à un simple transfert des documents, MOOC/cours en ligne/consultation des forums... Ce qui sera spécifique et différent, sera la coordination numérique, la capacité d'orchestrer un nombre considérable de relations entre les prestataires de connaissances, d'utilisateurs et des entreprises, d'un ordre de grandeur pouvant s'exprimer en dizaine ou centaines de millions. Il s'agit d'une véritable rencontre des personnes en ligne et en présentiel avec un apprentissage. A l'issue de divers apprentissages effectués et des données des Big Data transformés par des plateformes, ils délivreront un diplôme d'enseignement par ladite « **Uber Université** » qui probablement serait reconnu par les entreprises ou par les communautés des pratiques (clusters) connues. *L'Université sans enseignants-chercheurs sans souveraineté individuelle ou nationale serait-elle submergée par ce scénario proche?*

Encadré

La professionnalisation de la formation et la liberté académique

La compétition internationale a accéléré le processus d'échanges de savoirs entre les institutions et contribué à développer de nouveaux liens entre les universités et le monde professionnel. L'innovation pédagogique et l'insertion professionnelle des étudiants revêtent ainsi une importance majeure pour le développement, tant des savoirs que de l'innovation industrielle accélérée.

Dans le cadre d'une innovation grandissante dans les universités et dans les entreprises, la professionnalisation s'inscrit comme une composante du métier d'enseignant afin d'assurer aux étudiants une meilleure insertion et leur permettre de progresser dans leur vie professionnelle. Mais c'est la liberté académique qui va permettre d'offrir aux étudiants un enseignement professionnalisé de qualité.

La CPU (Conférence des Présidents d'Universités, France) s'est prononcée avec 14 propositions, lors du Colloque « **Les universités et l'innovation : agir pour l'économie et la société** » qui s'est tenu le 21-23 mai 2014 à Lyon, pour '*renforcer les modules de formation à la culture entrepreneuriale*' : « *Les universités doivent inventer un modèle de formation naturellement tourné vers la connaissance de l'entreprise, la créativité, l'initiative et le travail en groupe. Il est nécessaire de repenser les méthodes pédagogiques universitaires pour développer la capacité de créativité, la curiosité et l'esprit d'entreprendre des futurs diplômés dès la première année, en promouvant notamment le décloisonnement par des formations pluridisciplinaires et en suscitant les visions et les analyses systémiques au moyen de démarches projets.* »

Les équipes pédagogiques universitaires ont été invitées par la CPU à prendre en compte la professionnalisation des étudiants dont ils ont la responsabilité, mais le libre choix de la professionnalisation et, d'autre part, l'innovation pédagogique, reposent sur le choix pédagogique des enseignants et leur liberté académique.

Bibliographie et webographie :

Bénavent Christophe, *Plateformes. Sites collaboratifs, marketplaces, réseaux sociaux ... Comment ils influencent nos choix*, Editions FYP, 2016

Curbatov Oleg et Louyot-Gallicher Marie, (préface de Patrick Hetzel), *Knowledge Marketing. Etre compétent dans une économie compétitive*, Impressum, 2015

Railean Valentin, Gay Michel et Curbatov Oleg, *Le rôle des Universités et des universitaires dans l'économie de la connaissances*, LAUPL, 2012 avec un chapitre Oleg Curbatov « Quel est rôle des universitaires et des universités dans la coopération avec les entreprises ? » pp.81-89

Dr. Bauer Sophie, Allain Bretto, Michel Gay, 'Economie Digitale Nomade', document de travail pour un article (prévu pour 2017)

OCDE, 'QUATRE SCÉNARIOS SUR L'AVENIR DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR', source : document électronique.

<http://www.konbini.com/fr/tendances-2/universite-sans-professeur-ouvre-portes-silicon-valley/>

Site de l'école informatique 42 FREE : <http://www.42.fr/>

Site du plateforme d'une 'université' uberisée : www.kokoroe.fr/